



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 01842

Numéro SIREN : 339 149 809

Nom ou dénomination : A F E D E - ACTIONS POUR LA FORMATION, L'EMPLOI ET LE
DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE

Ce dépôt a été enregistré le 12/10/2017 sous le numéro de dépôt 97326



20170973262014

DATE DEPOT : 12/10/2017

N° DE DEPOT : 97326

N° GESTION : 1997B01842

N° SIREN : 339149809

DENOMINATION : A F E D E - ACTIONS POUR LA FORMATION, L'EMPLOI ET LE DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE

ADRESSE : 21 rue de Fécamp 75012 Paris

MILLESIME : 2014

①

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2014

Désignation de l'entreprise : SARL A.F.E.D.E.

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12

Adresse de l'entreprise : 21 RUE DE FECAMP

75012 PARIS

Durée de l'exercice précédent : 12

Numéro SIRET : 33914980900073

Néant ☐

EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

				Exercice N, clos le : 30/09/2014		N - 1 30/09/2013	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB					
	Frais de développement *	CX					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF					
	Fonds commercial (II)	AH					
	Autres immobilisations incorporelles	AJ					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL					
	Terrains	AN					
	Constructions	AP					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR					
	Autres immobilisations corporelles	AT	24 423	18 848	5 574	5 444	
Immobilisations en cours	AY						
Avances et acomptes	AX						
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS						
Autres participations	CU						
Créances rattachées à des participations	BO						
Autres titres immobilisés	BD						
Prêts	BF						
Autres immobilisations financières *	BH	233		233	224		
TOTAL (II)		BJ	24 656	18 848	5 808	5 669	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL					
	En cours de production de biens	BN					
	En cours de production de services	BP					
	Produits intermédiaires et finis	BR					
	Marchandises	BT					
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV					
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	105 000		105 000	77 000	
	Autres créances (3)	BZ	58 292		58 292	47 797	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB					
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	440 245		440 245	40 245	
Disponibilités	CF	109 819		109 819	449 138		
Charges constatées d'avance (3)*	CH	53		53	371		
TOTAL (III)		CJ	713 411		713 411	614 553	
Comptes de régulation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CH					
	TOTAL GÉNÉRAL (I & VI)	CO	738 068	18 848	719 219	620 223	
Renvois : (1) Dont droit au bail :							
Classe de réserve de propriété :							
Immobilisations :							
Stocks :							
Créances :							

Greffe du tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé le :

17 OCT. 2017

Sous le N° :

91326

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Copyright Abac (2014)

Désignation de l'entreprise : SARLA.F.E.D.E.				Néant ☐		
				Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 6 000.)			DA	6 000	6 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	1 500	1 500
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours E1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	423 012	456 063
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	105 044	-33 050
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	535 556	430 512
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ	32 800	32 800
TOTAL (III)			DR	32 800	32 800	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EJ)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	9 416	23 221
	Dettes fiscales et sociales			DY	141 445	133 688
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	150 862	156 910	
Écart de conversion passif *			ED			
TOTAL GENERAL (I à V)			EE	719 219	620 223	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Écart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	150 862
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	156 910

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052 2014

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise :		SARL A.F.E.D.E.		Néant		6			
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportation et livraisons intra communautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens * Services *	FD		FE		FF			
		FG		FI	567 865	FI	567 865	486 500	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		FK	567 865	FL	567 865	486 500	
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	36 000	37 600	
	Autres produits (1) (11)					FQ	237	2 878	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	604 102	526 978	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stocks (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variations de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6bis) *					FW	190 204	248 627	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	6 981	4 366	
	Salaires et traitements *					FY	191 939	189 547	
	Charges sociales (10)					FZ	90 124	84 016	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions *					GA	2 454	2 050
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	32 800	32 800
		Autres charges (12)					GE	1 266	31
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	515 770	561 440	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	88 332	-34 461		
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	545	1 427	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	545	1 427	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU			
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	545	1 427		
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + (III - IV + V - VI))					GW	88 877	-33 033		

(RÉVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

RENVOIS

Désignation de l'entreprise : SARL A.F.E.D.E.		Néant ☐	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	177
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	18 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	18 177
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	151
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	151
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	18 026
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	1 860
TOTAL DES PRODUITS (I + II + V + VII)		HL	622 825
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + IX + X)		HM	517 781
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total de charges)		HN	105 044
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2)	Dont { produits de locations immobilières	HY	
	Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (B) ci-dessous)	IG	
(3)	Dont { Crédit-bail mobilier *	HP	29 006
	Crédit-bail immobilier	HQ	10 469
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (B) ci-dessous)	IN	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IX	
(9)	Dont transferts de charges	A1	3 200
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	
	obligatoires	A9	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
DIVERS		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
			177
VENTE VEHICULE			18 000
AMENDES DE CIRCULATION		151	
(B) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

Formulaire obligatoire
article 53 A du Code général
des impôts.

Désignation de l'entreprise		SARL A.F.E.D.E.		Néant ☐ *						
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Amortissements				
				Conséquences à une dévaluation par suite de la mise en équivalence d'une mise en équivalence		Accrétions, et dotations, apports et versements d'équivalence				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD		KE		KF			
CORP. RELLES	Terrains		KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	L9		KJ		KL			
		Sur sol d'autrui	M1		KM		KO			
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		M2		KP		KR			
			M3		KS		KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		KV		KW	KX			
		Matériel de transport *		KY		KZ	LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	21 838	LC	LD			
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG			
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes		LK		LL		LM			
	TOTAL III	LN	21 838	LO		LP	2 583			
	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T			
	Autres participations		8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés		1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières		1T	224	1U		1V				
TOTAL IV	LQ	224	LR		LS	9				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	ØG	22 063	ØH		ØJ	2 592				
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Régularisation égale * en déduction par suite de la dévaluation					
		par versements de fonds à poste	par annulation des effets de la mise en équivalence							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CO		D0		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW		IX	
CORP. RELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		IS		MG		MH		MI	
			IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IU		MM		MN		MO
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR
		Matériel de bureau et mobilier informatique		IW		MS		MT	24 422	MU
		Emballages récupérables et divers *		IX		MY		MW		NX
	Immobilisations corporelles en cours		IY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		IC		ND		NE		NF	
	TOTAL III	IY		NG		NH	24 422	NI		
	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IO		ØX		ØY		ØZ	
Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D		
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	233	2G		
TOTAL IV	I3		NJ		NK	233	2H			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	I4		ØK		ØL	24 656	ØM			

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFIP N° 2054-BIS 2014

Exercice N clos le 30/09/2014

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARI.A.F.E.D.E.

Néant ☒

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice : (col. 1 - col. 2) - col. 5 : (5)
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultats) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan ; de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

6 AMORTISSEMENTS

DGPIP N° 2055 2014

Désignation de l'entreprise SARL A.F.E.D.E.

Néant ☐

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY	EL	EM	EN
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	PF	PG	PH
Terrains		PI	PJ	PK	PL
Constructions	Sur sol propre	PM	PN	PO	PQ
	Sur sol d'autrui	PR	PS	PT	PU
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	PW	PX	PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	QA	QB	QC
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	QE	QF	QG
	Matériel de transport	QH	QJ	QK	QL
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	QM	QN	QO
	Emballages récupérables et divers	QP	QR	QS	QT
TOTAL III		QU	QV	QW	QX
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		QN	OP	OQ	OR

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	S1	S2	S3	S4
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW						
Total général des dotations (PS + NT + NU)				Total général des reprises (PW + NY)			

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES *Montant net au début
de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice
aux amortissementsMontant net à la
fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à évaluer

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Copyright M. L. 2014

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2014

EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4			
Designation de l'entreprise SARLA.F.E.D.E.		Néant ☐						
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC			
	Provisions pour investissement (art.237 bis A II) *	3U	TD	TE	TF			
	Provisions pour hausse des prix (I) *	3V	TG	TH	TI			
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO			
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	OS	D6			
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA	IB	IC	ID			
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE	IF	IG	IH			
	Provisions pour prêts d'installation (art.39 quinquies II du CGI)	IJ	IK	IL	IM			
	Autres provisions réglementées (I)	3Y	TP	TQ	TR			
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D			
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H			
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M			
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S			
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W			
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A			
	Provisions pour impôts (I)	5B	5C	5D	5E			
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K			
	Provisions pour gros entretien et grandes réparations	5O	5P	5Q	5R			
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5S	5T	5U	5V			
Autres provisions pour risques et charges (I)	5W	32 800	5X	32 800	5Y	32 800		
TOTAL II	5Z	32 800	TV	32 800	TW	32 800	TX	32 800
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations : - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisa- tions financières (I) *	6A	6B	6C	6D			
		6E	6F	6G	6H			
		6J	6K	6L	6M			
		6N	6O	6P	6Q			
	Sur stocks et en cours	6R	6S	6T	6U			
	Sur comptes clients	6V	6W	6X	6Y			
	Autres provisions pour dépréciation (I) *	6Z	7A	7B	7C			
TOTAL III	7D	TY	TZ	UA				
TOTAL GENERAL (I + II + III)	7E	32 800	UB	32 800	UC	32 800	UD	32 800
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	32 800	UF	32 800			
	- financières	UG		UH				
	- exceptionnelles	UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-9° du C.G.I.					1D			

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIIP N° 2057 2014

Désignation de l'entreprise : SARL A.F.E.D.E.		Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES	
		Montant brut 1	A 1 an ou plus 2
			A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	UM
	Prêts (1) (2)	UP	UR
	Autres immobilisations financières	UT	UV
		233	0
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	
	Autres créances clients	UX	105 000
	Créance représentative de titres (Prêts ouverts en garantie) (UO)	ZI	
	Personnel et comptes rattachés	UY	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	
	État et autres collectivités publiques	VM	
		VB	53 209
		VN	
		VP	
	Groupe et associés (2)	VC	
	Debiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	5 083
	Charges constatées d'avance	VS	53
	TOTAUX	VT	163 579
RENOUVOIS	(1)	Montant des	
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	
CADRE B		ÉTAT DES DETTES	
		Montant brut 1	A 1 an ou plus 2
			A plus d'un an et 5 ans ou plus 3
			A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y	
Autres emprunts obligataires (1)		7Z	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	
	à plus d'1 an à l'origine	VH	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	9 416
Personnel et comptes rattachés		8C	103 831
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	32 386
États et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	1 860
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	
	Obligations cautionnées	VX	
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	3 367
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	
Groupe et associés (2)		VI	
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie		ZZ	
Produits constatés d'avance		8L	
TOTAUX		VY	150 862
RENOUVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ
	(2)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK
		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques
			VL

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012.

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

ANNEXE

SAS AFEDE
21, Rue de FECAMP
75012 PARIS

- Annexe aux comptes Annuels de l'exercice clos le : **30.09.2014**
- d'une durée de **12 mois**
- caractérisés par les éléments suivants :

▪	Total du bilan :	719 219 €
▪	Chiffre d'affaires :	567 865 €
▪	Résultat net :	105 044 €

- I - a. Faits majeurs de l'exercice
- b. Règles et Méthodes Comptables
- c. Méthodes d'Evaluation

Page 1

- II - Etat de l'actif immobilisé, des amortissements,
des plus-values, moins-values

- II - Etat de l'actif immobilisé
Etat des amortissements

Tableau 2054 N
Tableau 2055 N

- III - Etat des provisions - Amortissements dérogatoires

- Etat des provisions
- Etat des échéances et des dettes

Tableau 2054 N
Tableau 2057 N

- IV - Comptes de régularisation

Pages 2 et 3

- V - a. Frais d'établissement
- b. Fonds commercial
- c. Composition du capital social
- d. Montant des avances aux dirigeants sociaux

Page 4

- VI - Engagements financiers

Page 5

I a- FAITS MAJEURS

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

I b- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base, et aux règles générales d'établissement et de présentation des Comptes Annuels.

I c- METHODES D'EVALUATION

- 1) La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.
- 2) Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production sans incorporation, le cas échéant, des intérêts spécifiques à cette production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur la durée normale d'utilisation des biens, soit selon le mode linéaire, soit selon le mode dégressif. (Se reporter à l'état des amortissements).

- 3) les stocks et en cours sont évalués au prix de revient avec limitation, le cas échéant, au cours du jour, par voie de provision pour dépréciation.
- 4) Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

V - COMPTES DE REGULARISATION

➤ DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

Rattachés aux postes de créances	Montant
▪ <u>Immobilisations Financières</u> - Intérêts courus sur prêts ▪ <u>Clients</u> - Factures à établir ▪ <u>Autres créances</u> - Fournisseurs, RRR et avoirs à obtenir - Personnel - Organismes sociaux - Etat - Autres produits à recevoir	105000 4893

➤ DETAIL DES CHARGES A PAYER

Rattachées aux postes de créances	Déductibles	Non déductibles
▪ <u>Dettes Financières</u> - Intérêts courus non échus ▪ <u>Fournisseurs</u> - Factures non parvenues ▪ <u>Personnel</u> - Congés à payer - Autres charges à payer ▪ <u>Organismes Sociaux</u> - Charges sur congés à payer - Autres charges à payer ▪ <u>Etat</u> ▪ <u>Associés</u> - Intérêts courus ▪ <u>Autres Dettes</u> - Clients, RRR et avoirs à accorder - Charges à payer diverses	6221 8384 95447 3773 28613 1860	

IV - COMPTES DE REGULARISATION (suite)

> DETAIL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Nature	Montant
▪ <u>Produits d'exploitation</u> ▪ <u>Produits Financiers</u> ▪ <u>Produits Exceptionnels</u>	

> DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Nature	Montant
▪ <u>Charges d 'exploitation</u> ▪ <u>Charges Financières</u> ▪ <u>Charges Exceptionnelles</u>	53

> DETAIL DES CHARGES A REPARTIR

NATURE	MONTANT	TAUX D'AMT
▪ <u>Charges différées</u> ▪ <u>Frais acquisition des immobilisations</u> ▪ <u>Frais émission des emprunts</u> ▪ <u>Charges à étaler</u>		

V a- FRAIS D'ETABLISSEMENT

Nature	Montant	Taux amrts
▪ <u>Frais de constitution</u> ▪ <u>Frais de premier établissement</u>		

V b- FONDS COMMERCIAL

Eléments achetés
pour
Eléments réévalués le

Eléments reçus en rapport le
pour

V c- COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
- Actions ou parts sociales au début de l'exercice.....	400	15
- Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice.....		
- Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice.....		
- Actions ou parts sociales a la fin de l'exercice.....	400	15

V d- AVANCES AUX DIRIGEANTS

Aucune avance n'a été consentie aux dirigeants sociaux.

VI – ENGAGEMENTS FINANCIERS

> DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

Nature de la dette	Montant garanti
- Emprunts obligataires - Emprunts et dettes auprès des états de crédit - Emprunts et dettes financières divers	
Total	

➤ **ENGAGEMENTS FINANCIERS**

Engagements donnés ou réciproque	Montant
▪ Effets escomptés non échus ▪ Créances cédées en garantie (DAILLY) ▪ Avals et cautions ▪ Autres engagements donnés ou réciproques - intérêts restant dus sur emprunts	
Total	

Crédit-bail	Immobilier	Mobilier	Total
• <u>Valeur d'origine</u>			
▪ Amortissement : - cumuls exercices antérieurs - dotation de l'exercice			
Total			
▪ Redevance payées : - cumuls exercices antérieurs - exercice			
Total			
▪ Redevances restant dues : - à 1 an au plus - à plus d'1 an et 5 ans au plus - à plus de 5 ans			
Total			
▪ Valeur résiduelle - à 1 an au plus - à plus d'1 an et 5 ans au plus - à plus de 5 ans			
Total			
▪ Montant pris en charge dans			

A. F. E. D. E.
ACTION POUR LA FORMATION, L'EMPLOI ET
LE DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE

Société par actions simplifiée
au capital de 6 000 €

Siège social :
21 rue de Fécamp
75012 PARIS

R.C.S. PARIS B 339 149 809
97 B 1842

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 MARS 2015

L'an deux mille quinze, le 28 mars à 14 heures, les actionnaires de la société A.F.E.D.E.

, S.A.S au capital de 6 000 €, dont le siège est à PARIS, 75012, 21 rue de Fécamp, R.C.S. PARIS n° 339149809, SIRET n° 339 149 809 00073 se sont réunis au siège social en assemblée générale annuelle à la suite de la convocation qui leur a été faite par lettre simple adressée à chacun d'eux.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée à leur entrée par les actionnaires présents, ainsi que par les représentants et les mandataires des actionnaires non présents.

L'assemblée procède immédiatement à la composition de son bureau.

Monsieur Pierre DEPOULY, président préside la séance. Madame Eléonore DEPOULY absente.

Il constate que, l'assemblée réunissant le quorum requis par la loi, elle est légalement constituée et qu'elle peut valablement délibérer.

Le président dépose alors sur le bureau pour être mis à la disposition des actionnaires :

- 1°- Copies de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire
- 2°- La feuille de présence
- 3°- L'inventaire, les comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2014
- 4°- Le rapport de gestion du président
- 5°- Le projet des résolutions soumises à l'assemblée

Le président rappelle à l'assemblée que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion, et le projet des résolutions ont été tenus à la disposition des actionnaires dans les délais prescrits par la loi.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle l'ordre du jour de l'assemblée :

- Rapport de gestion du président
- Approbation de ces rapports et examen des comptes annuels, répartition des résultats de l'exercice
- Quitus au président
- Questions diverses

Lecture est ensuite donnée du rapport de gestion du président, lesdits rapports demeurant annexés au présent procès-verbal.

Le président met successivement aux voix les résolutions suivantes:

PREMIERE RESOLUTION

Après avoir entendu le rapport de gestion du président, l'assemblée approuve les comptes et le bilan de l'exercice clos le 30 septembre 2014 tels qu'ils ont été présentés ainsi que la gestion de l'entreprise sociale telle qu'elle ressort de l'examen desdits comptes et desdits rapports. En conséquence, elle donne quitus au président de sa gestion pour l'exercice clos le 30 septembre 2014.

Cette résolution est adoptée par Monsieur Pierre DEPOULY.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la répartition des bénéfices telle qu'elle lui est proposée par le président et décide en conséquence que les bénéfices de l'exercice s'élevant à 105 044,02 € seront affectés comme suit :

-Au compte « Report à nouveau »	105 044,02 €
---------------------------------	--------------

Conformément à la loi il est rappelé qu'il a été distribué des dividendes décidés par l'assemblée générale du 23 décembre 2011 pour un montant de 80 000,00 € avant prélèvements sociaux.

Cette résolution est adoptée par Monsieur Pierre DEPOULY.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, déclare qu'il n'y a pas de conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce.

Cette résolution est adoptée par Monsieur Pierre DEPOULY.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole la séance est levée à 15 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé un procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit. Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'P' followed by a smaller, more complex flourish.